

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du 8 mai 2017, à 19 h, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Thérèse Hudon
M. le conseiller Michael O'Dowd
Mme la conseillère Isabelle Bérubé
M. le conseiller Martin Guevremont
M. le conseiller André Besner
Mme la conseillère Marilou Alarie
M. le conseiller Jacques Bédard
Mme la conseillère Michèle Archambault

Sont également présents, le directeur général, M. Guy Hébert, et la greffière, M^e Lucie Tousignant.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

170508-1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adjudication d'un contrat de services professionnels pour la surveillance des travaux d'aménagement de deux carrefours giratoires sur la montée Montarville et la rue Montarville et de reconstruction du rang des Vingt-Cinq - OS-GEN/2017-03
4. Adjudication d'un contrat de services professionnels de laboratoire OS-GEN/2017-02
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel quel.

Votes pour : 7

Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

170508-2 **ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS
POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE
DEUX CARREFOURS GIRATOIRES SUR LA MONTÉE MONTARVILLE
ET LA RUE MONTARVILLE ET DE RECONSTRUCTION DU RANG DES
VINGT-CINQ OS-GEN/2017-03**

Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de services professionnels pour la surveillance des travaux d'aménagement de deux carrefours giratoires sur la montée Montarville et la rue Montarville et de reconstruction du rang des Vingt-Cinq, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, à savoir la société Stantec Experts-conseils ltée pour un montant approximatif de 90 499,22 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres OS-GEN/2017-03.

Votes pour : 7
Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

170508-3 **ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS
DE LABORATOIRE OS-GEN/2017-02**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de services professionnels de laboratoire, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, à savoir 841 8748 Canada inc. - GIÉ, pour un an, avec quatre (4) années d'option de renouvellement, selon les prix unitaires soumis, pour un montant total approximatif de 662 292,65 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres OS-GEN/2017-02.

Votes pour : 7
Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de cette période, les questions ont porté sur le point n° 4 de l'ordre du jour à l'égard du renouvellement du contrat de services professionnels de laboratoire sur une période de quatre (4) ans.

170508-4 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de lever la présente séance à 19 h 19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire suppléant,

La greffière,

Michèle Archambault

Lucie Tousignant